

Juin 2020

FICHE PROJET

« SITUATIONS EXTRAORDINAIRES, LOGEMENT ORDINAIRE »

Programme « 10 000 logements HLM accompagnés »



Présentation du projet

Favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes souffrant de troubles psychiques ou en souffrance psycho-sociale, via la mise en place d'une plateforme partenariale permettant la prise en charge des problématiques de santé mentale et de maintien dans le logement.



Catégorie : Accès et Maintien



Mots clés : Santé mentale



Porteurs du projet : Projet co-porté par un bailleur (LOGIREM) et deux associations spécialisées dans l'accompagnement social des publics visés par le dispositif (GCS Galilé et Soliha Provence)



Période : 2016 - 2019



Territoire concerné : QPV situés dans les 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement de Marseille

Contexte et genèse

Le projet SELO découle de la reconnaissance d'une problématique de santé mentale dans l'écosystème politique de la ville de Marseille (via les ateliers Santé-Ville, le conseil d'orientation santé mentale créé par la ville de Marseille et le Réseau Santé Mentale et Logement) et du constat de l'absence de partenariat entre les professionnels du monde médical et psychiatrique, les professionnels de l'accompagnement social et les bailleurs.

Pour mieux prendre en compte les problématiques de santé mentale et leurs impacts, notamment dans l'accès et le maintien dans le logement, les partenaires du projet ont identifié le besoin de proposer un accompagnement social global renforcé.

Les principaux objectifs

1. Accueillir et maintenir dans le logement et dans des conditions d'intégration pérennes les publics souffrants de troubles de santé mentale impactant leur bien-être et leur capacité à « habiter » un logement ;
2. Renforcer des partenariats et en construire de nouveaux en s'inscrivant dans un esprit de coordination, de confidentialité, de confiance mutuelle dans l'intérêt des publics visés ;
3. Développer les compétences internes au bailleur sur la prise en compte de la santé mentale en formant les équipes en charge de la gestion quotidienne aux pratiques professionnelles adaptées à ces situations.
4. Proposer une offre d'accompagnement inexistante sur le territoire et renforcer le maillage socio-sanitaire des acteurs intervenant dans les territoires en politique de la ville.

Le public cible

- › **Nature du public visé :** personnes aux troubles psycho-sociaux suspectés, ou présentant une souffrance ou une vulnérabilité psycho-sociale
- › **Nombre de ménages accompagnés :** 24 ménages accompagnés (10 accès et 14 maintiens)

Les partenaires du projet

Plusieurs partenaires opérationnels et financiers prennent part à l'expérimentation :

- La Métropole Aix Marseille Provence (Direction de la Politique de la Ville)
- L'ARHLM PACA
- Le centre hospitalier Edouard Toulouse
- L'Etat : ANCT et le DREAL
- L'association InCittà
- La SCOP Réseau clinique et travail social

La mise en œuvre

Déploiement et contenu

L'expérimentation fonctionne dans le cadre d'une plateforme partenariale permettant les échanges entre co-porteurs de l'expérimentation (Logirem, GCS Galilé et Soliha Provence) et les services médico-psychologiques du territoire. La plateforme permet l'orientation, le diagnostic et l'accompagnement adapté dans l'accès et/ou le maintien dans un logement, des personnes ayant des troubles psychiques (suspectés ou avérés) ou présentant une vulnérabilité psycho-sociale.

- Logirem, via son Pôle Innovation Sociale, a la charge de la coordination globale du dispositif, l'orientation des situations de vulnérabilité psycho-sociale parmi ses locataires, la sensibilisation des agents sur cette problématique afin d'adapter les procédures. Le bailleur met également à disposition des logements adaptés aux besoins des personnes orientées par les CMP (pour le volet accès) ;
- GCS Galilé et Soliha Provence participent à la coordination du dispositif et déploient l'accompagnement adapté de la personne, depuis la phase de diagnostic au tuilage avec les CESF de Logirem en fin d'accompagnement ;
- Les CMP orientent des bénéficiaires (volet accès).

Un accompagnement social global et individualisé

Un accompagnement ad hoc est proposé pour répondre aux besoins des bénéficiaires locataires et primo-accédants en souffrance psychiques, les approches et expertises sont mutualisées (fonctionnement en binôme Soliha Provence- GCS Galilé permettant de répondre aux besoins variés des bénéficiaires).

Un maillage fort à la fois au sein de Logirem et sur le territoire

Le projet est structuré autour d'un maillage traduit par les équipes de proximité du bailleur (équipes de terrain, chargés de clientèle, CESF, chargés de contentieux...) et plus largement par un partenariat robuste sur le territoire avec les professionnels médicaux (CMP, participants aux RSML).

Des actions de sensibilisation- formation des agents de proximité de l'organisme

Des actions de sensibilisation/formation sur la souffrance psychique sont menées auprès agents de terrain Logirem, afin d'améliorer l'identification et la compréhension par ces derniers des troubles psychiques et d'ajuster leurs pratiques professionnelles pour contribuer à les contenir et à résoudre les difficultés « d'habiter » qui peuvent en découler. Au total, 90 agents ont été formés sur cette problématique.

Moyens mobilisés

Moyens humains :

- › 1,3 ETP d'intervenants sociaux
- › 1 prestataire psychologue en appui des équipes
- › 1 prestataire en supervision des équipes
- › 0,1 ETP de coordination pédagogique exercé par Soliha Provence
- › 0,25 de coordination de projet coté bailleur

Moyens financiers :

Le coût global du projet est de 401 075 euros pour trois ans. Il est co-financé à hauteur de 160 430 euros par le FNAVDL dans le cadre de l'appel à projets « 10 000 logements Hlm accompagnés » (40% du budget total), par la Métropole AMP et Logirem à respectivement 100 269 € et 100 268 € (soit 25% chacun du budget total) et enfin par l'ACSE à hauteur de 40 108 € (10%).

« Il y a une évolution du regard, aujourd'hui, on prend le temps, on comprend, on analyse avant de lancer la procédure. On découvre que des gens peuvent aller mal, et on essaye d'y répondre pour qu'ils ne perdent pas leur logement et se sentent bien chez eux » -

Coordnatrice Logirem du projet SELO.

Les enseignements

Résultats et points forts

Une démarche proactive, permettant « d'aller vers » et de mieux accompagner les personnes en situation psycho-sociale fragile

L'accompagnement social global proposé, et la sensibilisation des agents de Logirem dans le cadre de SELO, ont favorisé l'accès et le maintien dans le logement pour des personnes en souffrance psychique. Concrétisation d'une démarche « d'aller-vers », le projet SELO permet de mieux identifier les locataires en situation de vulnérabilité socio-psychologique et de mieux les accompagner pour améliorer leur bien-être et favoriser leur maintien dans les logements. Les mesures d'accompagnement, d'une durée de 12 mois en moyenne, prennent fin lorsque les partenaires sont consentants sur sa capacité du locataire à « habiter » son logement ou sur tout autre orientation travaillée avec la personne correspondant à ses besoins et souhaits.

L'engagement réciproque et l'acculturation mutuelle des partenaires

Le portage partenarial de SELO et la forte coordination avec les intervenants médico-psychiatriques ont permis de développer des partenariats entre structures professionnelles qui avaient auparavant peu de liens. Les modalités d'intervention de ces différents corps de métier ont pu être harmonisées pour respecter les pratiques professionnelles de chacun tout en proposant une approche coordonnée (à l'instar du respect de la confidentialité des informations).

Les réunions de suivi, organisées mensuellement, permettent de faire un état d'avancement de l'accompagnement, des problèmes rencontrés et des solutions qui peuvent être apportées. Très opérationnelles et confidentielles, elles participent au partage des codes, des règles de fonctionnement et pratiques entre bailleurs et acteurs de l'accompagnement et permettent une meilleure compréhension mutuelle entre ces derniers.

Une évolution des positionnements et des pratiques professionnelles

Au sein de Logirem, on note le développement d'une culture bienveillante et la diffusion d'une culture transversale plus « agile » et flexible pour répondre aux besoins des personnes en difficultés psychiques. Au sein des structures partenaires, la reconnaissance mutuelle a permis le développement de relations de confiance.

Des difficultés d'orientation ont pu être identifiées, avec un nombre de signalements de situation ne correspondant pas aux profils ciblés, et plus globalement, un nombre d'accompagnements plus faible qu'anticipé initialement. Le retard du calendrier, l'installation du partenariat et des processus de coordination explique ce décalage. La montée en charge du dispositif semble une perspective réalisable à court ou moyen terme.

Suites et perspectives

Le projet reste dépendant de financement issus de l'AAP. Cette dépendance ne permet pas d'inscrire le projet dans une logique de long terme, alors que la prise en compte de la problématique de santé mentale a montré son tout intérêt sur le territoire.

A ce jour, le projet a toutefois été reconduit pour les années 2019-2022. Les sources de financement ont été diversifiées (Fonds pour l'Innovation Sociale, CGET, FNAVDL, Métropole...). Il a été également lauréat des Trophées de l'Académie 2018 portés par Habitat en Région, sous l'intitulé "Soyons Fous".

Pour l'avenir, le dispositif devra relever plusieurs défis : le défi de la pérennisation de son financement, celui de la diffusion interne à l'organisme, et celui de l'augmentation du nombre de mesure.

Contacts

- **Pour Logirem:** Sandra Tognetti, *Cheffe de Projet Innovation Sociale* : sandra.tognetti@logirem.fr
- **Pour Soliha Provence :** Christine Charnay Heitzler, *Directrice du Pôle Développement et Innovation Sociale* : c.charnay@soliha.fr
- **Pour GCS Galilé :** Virginie Lebailly, *Directrice*